

Délibération 2026-063

SMICTOM
Centre Ouest

Comité syndical du mardi 6 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, mardi 6 octobre à 08h30, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le vendredi 25 septembre 2026, s'est réuni à la salle de réunion de l'UVO (Point Clos à Gaël), sous la présidence de M Hubert GUINARD.

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents : Mme BOUGAULT, M BRIAND, M CHEVALIER, MME MAILLARD, M MARIE
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés :

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents : M PERTUISEL
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M PELLOUOIS, M DELAUNAY

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M. BANCHEREAU, M BARAZER, M BERREE, M BOUILLAND, M CHEVALIER, M HAUPAS, M RAOULT, MME ROBIN, M VALLET
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M DESMET, M PANNETIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents : Mme BESNARD, M DAVID, M GAUTIER, M GOBIN, M GUINARD, M LOHAT, M PIEDERRIERE, M RAMEL, M SOURDAINE, M VITRE Didier,
2. Ont donné Pouvoir : M CHICOINE à M LOHAT, M BRIAND à M SOURDAINE, M VITRE Pierre à M GUINARD
3. Excusés : MME THOMAS

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents : M BEAUJEAN, Mme BERREE, M CHEREL, M HEUZE, M HUBERT, M JOUAN, M LEBORGNE, M MENGUY, M MEURICE, M POULAIN,
2. Ont donné Pouvoir : M BARBE à M LEBORGNE, M BLOUET à M GOBIN, MME BONDON à M JOUAN, M RONSIN à MME BERREE
3. Excusés : M COLLET

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents : Mme CLERO, M MANENC, M MORIN
2. Ont donné Pouvoir :
3. Excusés : M ARGENTIN, M. CHAUMORCEL, M GICQUEL, M PIRON

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents : M DUVIC, M GOUELLO, MME LEVASSEUR, M. POIRIER
2. Ont donné Pouvoir : MME HERVE à M GOUELLO
3. Excusés : M BELLEC, M JOSSE, M NARAT

Secrétaire de séance : M LOHAT

Assistaient également à la réunion :

Commune de Le Verger (M BIGER), Services du SMICTOM : M BOHANNE, M ROUAULT

Séance close à 11h00

M LOHAT est nommée secrétaire de séance.

Objet : Création de poste d'adjoint administratif à temps complet

Le SMICTOM Centre Ouest dispose actuellement d'un poste administratif à temps non complet, correspondant à une quotité de travail de 0,5 ETP.

Ce poste d'adjoint administratif permanent à mi-temps (17h30) a été créé début 2026 pour assurer les missions suivantes à long terme :

- Assurer l'accueil physique et téléphonique en renfort
- Assurer l'accueil physique et téléphonique en remplacement
- Gestion des badges d'accès
- Autres tâches administratives

De nombreuses tâches administratives sont actuellement prises en charge directement par la direction ou par les responsables de service, alors qu'elles pourraient être regroupées et confiées à un agent administratif disposant d'un temps de présence suffisant. Cette situation limite le temps pouvant être consacré aux missions de pilotage, d'anticipation, de management et au suivi des projets structurants du SMICTOM.

Le passage du poste de 0,5 ETP à temps complet permettrait :

- de renforcer la continuité et la réactivité du service administratif ;
- de mieux assurer le suivi des dossiers, courriers, échéances et instances ;
- de limiter le report de tâches administratives sur la direction.
- de renforcer la continuité et la réactivité du service administratif ;
- de mieux assurer le suivi des dossiers, courriers, échéances et instances ;
- de limiter le report de tâches administratives sur la direction.

Cette évolution répond ainsi à un besoin organisationnel durable et vise à améliorer l'efficacité et la continuité du fonctionnement administratif du syndicat.

Le tableau des effectifs sera actualisé après délibération et recrutement.

Le comité syndical est appelé à valider la création de ce poste.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet**
- **Autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.**

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen Le Grand, le 6 octobre 2026

Nombre de délégués en exercice :	63
Nombre de délégués présents :	42
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre de voix pour :	50
Abstentions :	0
Contre :	0

Le Secrétaire de séance, Le Président,



Hubert GUINARD

Délibération 2026-063 Création de poste d'adjoint administratif

